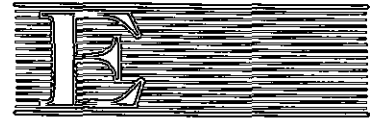
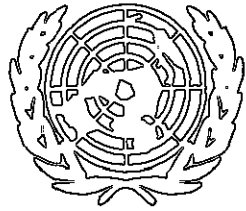


4953



Distr. : LIMITEE

E/ECA/ACW/CWD.II/2001/8  
novembre 2001

NATIONS UNIES  
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

FRANCAIS  
Original: Anglais

---

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Centre africain pour les femmes

*Réunion du Comité Femmes et Développement*  
5-8 novembre, 2001  
Addis-Abeba, Ethiopie

Analyser et Plaidoyer pour l'intégration de l'approche genre dans sa stratégie  
nationale de lutte contre la Pauvreté

2000 - 2003

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Causes systémiques de la pauvreté

En Afrique, la problématique de la pauvreté est marquée par une faible croissance économique, de grandes inégalités en termes de revenus et d'actifs et un accès insuffisant aux services sociaux de base, qui entravent des niveaux dérisoires de mise en valeur des ressources humaines et de productivité agricole. Si les résultats économiques de nombreux pays africains se sont nettement améliorés depuis le milieu des années 90, le taux de croissance stable de 7 %, censé permettre de faire reculer la pauvreté sur le continent n'en demeure pas moins hypothétique. En Afrique subsaharienne, par exemple, près de 50% de la population vit dans la misère, contre 20 % en Afrique du Nord. Les femmes constituent environ 80 % de cette population. Pour parvenir à diminuer durablement la pauvreté, les dirigeants doivent en connaître les causes profondes. Il leur faudrait, par exemple, examiner les dimensions soulignées par les pauvres et que l'on pourrait classer comme suit:

- Premièrement, des niveaux de revenus et d'actifs ne permettant pas de faire face aux besoins fondamentaux des ménages ruraux (alimentation, habitation, habillement et niveaux raisonnables de santé et d'éducation) sont un indicateur de pauvreté. Mais à mesure qu'un pays prospère, les pauvres y sont généralement mieux lotis: la croissance économique fait reculer la pauvreté monétaire alors que la récession l'accroît.
- Deuxièmement, ce sont surtout les femmes et les filles qui assurent l'alimentation de base, mais elles n'ont pas la possibilité de faire mieux (faute d'éducation, de formation, d'emploi rémunéré ou autre): elles ont le sentiment d'être bâillonnées et impuissantes au sein des institutions nationales et de la société. Elles ne peuvent saisir de nouvelles opportunités économiques alors qu'elles font déjà l'objet de discriminations au sein du ménage et sur les plans foncier, de l'emploi et du crédit.
- Faute d'utiliser largement les technologies, ou de disposer d'emplois rémunérés et d'infrastructures de base (eau courante et routes par exemple), il est difficile d'échapper aux modes de subsistance intenable qui ont cours dans les zones rurales africaines.
- Enfin, la vulnérabilité aux chocs déstabilisateurs, liée à l'incapacité de limiter les risques ou de s'adapter aux chocs, est une grande déchéance physique et humaine qui perpétue la pauvreté. Du fait de leur condition, les pauvres et les personnes défavorisées, sont exposés à des risques qui les rendent vulnérables: ils habitent et cultivent des terres marginales où les précipitations sont aléatoires, ils ont un emploi précaire, parfois dans le secteur informel et sont facilement marginalisés ou encore (en particulier les femmes) victimes de violences et de crimes. Les pauvres sont particulièrement vulnérables aux chocs négatifs parce qu'ils n'ont que de maigres actifs<sup>1</sup> alors que les personnes qui en ont davantage peuvent s'adapter à ces chocs, tant qu'ils sont passagers.

---

<sup>1</sup> Le terme "actifs" renvoie ici aux actifs directement productifs (main-d'oeuvre, terres, intrants agricoles, services financiers et infrastructures), au capital humain (éducation et santé) et au capital social (relations et participation des ménages).

## 1.2 Défis de la pauvreté en Afrique

Il est généralement admis que l'on peut s'attaquer aux causes de la pauvreté, soit en augmentant le revenu par habitant (croissance économique), soit en réduisant les inégalités de la répartition du revenu et de la richesse. Cependant, les défis à relever sont nombreux.

- On estime que pour diminuer la pauvreté de 50 % d'ici à 2015, le continent doit enregistrer, en moyenne, un taux de croissance annuel de 7 % au moins. Il s'agit assurément d'un objectif de taille, mais peut-on vraiment l'atteindre sans intégrer les questions de genre dans les politiques et les mesures macroéconomiques, dans le contexte des réformes économiques? Un rapport de la Banque mondiale sur l'état de la pauvreté en Afrique subsaharienne souligne que, pour réaliser une croissance équitable et un développement durable, cette région doit obligatoirement réduire les inégalités entre hommes et femmes en matière d'obtention et de contrôle de toute une panoplie d'actifs. En réduisant ces inégalités - ce qui constitue un objectif de développement en soi - on améliore la croissance, l'efficacité et le bien-être. On observe déjà cette tendance dans les pays africains qui ont mis en œuvre des politiques de mobilisation du potentiel des femmes dans des domaines aussi divers que la lutte contre la pauvreté, l'industrie ou la politique : ils commencent à en tirer les fruits. A titre d'exemple, les programmes de microcrédit appliqués dans les pays africains révèlent un taux de remboursement de 100 % chez les femmes, preuve que les mesures d'appui à la productivité des femmes comme des hommes contribuent à diminuer la pauvreté. Inversement, on reconnaît de plus en plus que les inégalités entre hommes et femmes coûtent cher non seulement aux femmes mais également aux enfants et à beaucoup d'hommes. Elles sont coûteuses en ce sens qu'elles abaissent la production (mesurée par le produit intérieur brut - PIB), freinent la mise en valeur des capacités humaines, limitent les loisirs et sapent le bien-être.
- Un autre problème à résoudre pour lutter contre la pauvreté tient au fait que, plus que celui des hommes, le travail des femmes échappe aux statistiques économiques des pays, parce qu'il n'est pas effectué dans de grandes entreprises du secteur formel, tournées vers le marché. Plus exactement, cette part comprend: la production destinée à l'autoconsommation, l'emploi dans le secteur informel, les tâches ménagères ou de "reproduction" et le bénévolat. Bien souvent, la production de subsistance n'entre pas dans le calcul du produit national brut (PNB) parce que les enquêtes statistiques n'arrivent pas à la quantifier correctement. Comme le secteur agricole contribue pour plus de 30 % au PIB de nombreux pays africains et qu'il est à forte intensité de main-d'oeuvre féminine, les responsables politiques ne peuvent se permettre d'exclure des statistiques économiques nationales la production de subsistance fournie par les femmes. Selon un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 1995: 97), les estimations faites au niveau mondial montrent que le travail non rémunéré des femmes correspond à une production de 11 000 milliards de dollars par an, en comparaison d'un PIB mondial de quelque 23 000 milliards. L'économie "non rémunérée" de prise en charge (tâches ménagères et bénévolat au profit de la communauté) concourt au bien-être des individus qui en bénéficient et renforce les activités de l'économie marchande comme du service public, en fournissant des ressources humaines (capital humain) et en préservant le cadre social (capital social). Dans son fonctionnement, l'économie de prise en charge produit des biens et services d'intérêt familial et collectif.

- Fondamentalement, en négligeant l'économie de prise en charge, les macroéconomistes donnent l'impression qu'elle peut produire les ressources humaines et les services sociaux nécessaires à l'économie marchande et à celle du service public, quel que soit le niveau des investissements effectués dans cette économie de prise en charge. On suppose ici que le temps dont disposent les femmes est illimité, c'est-à-dire que l'offre de main-d'œuvre féminine est parfaitement élastique. Cette aberration découle de la théorie macroéconomique classique qui fait de l'économie de prise en charge un secteur capable de fournir n'importe quoi, sans investissement aucun. C'est pour la même raison que le calcul du PNB ne prend pas en considération les tâches ménagères (approvisionnement en eau ou en énergie, soins apportés aux membres de la famille, etc.) indispensables au maintien et à la reproduction de la main-d'œuvre, le système de comptabilité nationale de l'ONU, les exclut lui aussi de la notion de production. C'est ce qui explique, en partie, que les nombreuses recommandations d'augmentation des allocations budgétaires destinées aux secteurs sociaux, qui ont été faites à maintes réunions, ne sont pas réellement suivies d'effet.
- Pour les spécialistes du développement économique, il s'agit de savoir si l'économie de prise en charge peut disposer de ressources suffisantes pour faire face à la demande. En effet, lorsque l'économie de prise en charge est trop sollicitée, cela a des incidences néfastes sur l'économie marchande et celle du service public (baisse de productivité et augmentation des coûts), l'équilibre des ressources humaines et du cadre social n'étant pas préservé. Le niveau de croissance de ces secteurs s'en ressent, mais des investissements permettraient de réduire les contraintes de temps, d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre, d'accroître la production et de diminuer ainsi la pauvreté. Pour l'essentiel, les investissements nécessaires à l'économie de prise en charge touchent à l'infrastructure sociale et matérielle (services de santé et d'enseignement, approvisionnement en eau, assainissement, routes, alimentation en électricité, traitement des produits alimentaires, etc.). Cette infrastructure est indispensable aux femmes, qui, tout en étant surchargées, ne disposent que d'un pouvoir d'achat dérisoire.
- Un autre défi est de savoir comment lever les barrières à l'élaboration de politiques nationales relatives aux questions suivantes:
  - Travail non rémunéré des femmes et des enfants;
  - Insuffisance des investissements consacrés aux infrastructures sociales;
  - Manque de données désagrégées par sexe;
  - Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de ressources financières;
  - Absence de programmes axés sur les individus;
  - Manque de transparence
  - Marginalisation de la population dans la prise de décision;
  - Méconnaissance des relations entre pauvreté, question de genre et croissance; lacunes du traitement des questions de genre en matière d'analyse de la pauvreté dans les secteurs du développement.
- Parce qu'il détermine le rythme et l'orientation des réformes structurelles de l'économie, le ministère des finances joue un rôle déterminant dans l'élaboration des réformes, même si certaines décisions doivent être prises par des ministères chargés de la production, comme ceux de l'agriculture, du transport, de l'énergie, etc. Cependant, il est souvent à prédominance masculine et considère que la problématique hommes-femmes est sans

rapport avec sa mission. La difficulté est de savoir comment combattre de telles attitudes et expliquer le concept d'impact différencié sur les hommes et sur les femmes, que produit la politique macroéconomique. Ceci est d'autant plus nécessaire que le rôle du ministère des finances a beaucoup évolué avec la mondialisation et la libéralisation économiques.

- Un autre défi demeure: comment réorienter les ressources des programmes relatifs à l'intégration des femmes au développement vers d'autres programmes permettant de résoudre les questions d'inégalité entre hommes et femmes, touchant à l'émancipation économique des uns et des autres? Dans leur forme actuelle, les projets portant sur l'intégration des femmes au développement sont localisés et axés sur les femmes; or, leur bilan montre qu'ils ne peuvent durablement résoudre les causes systémiques de la pauvreté. Il faudrait plutôt que les pays africains poursuivent une stratégie de développement de grande envergure, qui tienne compte des interdépendances entre pauvreté, question de genre et croissance et qui assure à toutes les catégories de pauvres une part des avantages découlant des programmes appliqués. Il est démontré que les pays développés n'ont pas diminué la pauvreté dans leurs zones rurales en exécutant des projets relatifs à l'intégration des femmes au développement.

## 2. LES FAIBLESSES DES STRATEGIES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

La plupart des pays africains préparent ou appliquent des stratégies de lutte contre la pauvreté qui, si elles sont convenablement conçues et exécutées, corrigeront les lacunes relevées dans les projets relatifs à l'intégration des femmes au développement visant à lutter contre la pauvreté qui ont été mentionnés plus haut. Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) a pour objectif de donner aux pauvres (en particulier aux femmes) un meilleur accès aux actifs productifs (terre et crédit), pour en améliorer le rendement. Or, de nombreux pays africains reconnaissent que des stratégies de développement tenant compte des questions de genre contribuent clairement à la réalisation des objectifs de croissance économique et d'équité. L'évaluation récente des CSLP révèle toutefois certaines faiblesses :

- Le fait que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes besoins n'est pas toujours pleinement pris en compte dans l'analyse de la pauvreté, dans la planification participative ou dans le choix et l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté. Dans la mesure où les instruments traditionnels de recherche et d'analyse dans le domaine de la pauvreté sont adaptés à l'étude de la plupart des questions de genre, la place insuffisante de celles-ci dans les CSLP tient essentiellement au fait que les décideurs ne perçoivent pas la problématique hommes-femmes comme un problème de développement important.
- Les méthodes et les moyens permettant d'intégrer systématiquement l'analyse des questions de genre dans les CSLP doivent être encouragées dans les grandes institutions de nombreux pays. Une analyse de la pauvreté tenant compte de la problématique hommes-femmes permet de mieux comprendre les causes de la pauvreté et de dégager toute une panoplie d'interventions et d'investissements prioritaires pour lutter contre la pauvreté. Mais encore faut-il que soient élaborées et harmonisées pour les différents pays africains des lignes directrices permettant d'intégrer cette problématique dans l'analyse de la pauvreté, d'assurer le suivi et l'évaluation des CSLP et de déterminer les problèmes et questions de genre à aborder dans les CSLP, ainsi que les mesures et les programmes susceptibles de diminuer la pauvreté.
- Bien que la plupart des CSLP aient pour objectif de donner aux pauvres un meilleur accès à l'intermédiation financière et sociale, ils ne présentent pas une infrastructure financière adéquate, prévoyant des législations, informations et réglementations à l'intention des institutions financières et des marchés. Or, en l'absence, par exemple, d'un environnement propice au microfinancement

et aux activités bancaires classiques, peu de pauvres peuvent bénéficier d'une aide et les banques comme les institutions de microfinancement ont tendance à négliger les entreprises agricoles. Les faibles investissements consacrés à l'agriculture et aux infrastructures sociales connexes (irrigation, électricité et services d'appui à la commercialisation et la vulgarisation) découragent toute offre de services financiers à grande échelle, de la part des investisseurs privés. Aussi, à moins que les CSLP ne commencent à cibler la majorité pauvre des zones rurales, en particulier les femmes, pour lui accorder un financement agricole accru, les perspectives de croissance économique durable et de diminution de la pauvreté ne risquent pas de se concrétiser.

### 3. PROPOSITIONS DE STRATEGIES D'INTEGRATION DE L'APPROCHE GENRE DANS LES CSLP

#### 3.1 Incidences de l'analyse des questions de genre

Les efforts actuels de lutte contre la pauvreté ignorent la notion de genre, mais les politiques macroéconomiques et les CSLP devraient en tenir compte pour produire un effet sensible sur le développement humain. Dans le souci de relever les défis de la pauvreté et de combler les lacunes des CSLP intérimaires, quelques institutions bilatérales, ainsi que la Banque mondiale, ont tenté de faire mieux comprendre les incidences de l'analyse des questions de genre sur les CSLP, l'objectif étant de définir en pleine connaissance de cause des mesures et des priorités pour s'attaquer à la pauvreté, en fonction des besoins de chaque sexe. L'analyse de la pauvreté fondée sur cette problématique révèle quatre incidences intéressant le CSLP:

- Les hommes et les femmes jouent des rôles importants dans l'activité économique, surtout en Afrique, mais inégalement répartis entre les secteurs de production (agriculture, énergie, transport, etc.) et inégalement rémunérés. En Ouganda - cas représentatif de toute l'Afrique subsaharienne - la production agricole est à forte intensité de main-d'oeuvre féminine, alors que l'industrie et les services sont à forte intensité de main-d'oeuvre masculine. Cet exemple montre que des formes de croissance et d'investissement sectoriels différents demandent des efforts distincts de la main-d'oeuvre masculine et féminine et ont des incidences distinctes sur la division du travail et la répartition des revenus.
- Il ressort de l'analyse de l'emploi du temps des femmes et des hommes que les activités commerciales et les travaux domestiques vont de pair et sont interdépendants ( du fait de la division du travail entre les sexes, en milieu rural, ce sont plutôt les femmes qui assurent le transport). Le manque de temps est souvent un véritable problème, particulièrement pour les pauvres, et il concerne beaucoup plus les femmes que les hommes, en raison de la division inégale du travail. C'est pourquoi, pour toute stratégie de lutte contre la pauvreté, il faut, estime-t-on, absolument trouver une solution au problème du manque de temps. Ce dernier est en effet à la racine des contraintes que les femmes et les hommes doivent lever pour tirer parti des incitations économiques et des opportunités. Pour ce faire, il convient de donner la priorité absolue, dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, (CSLP) aux mesures visant à gagner du temps ou à améliorer la productivité.
- L'inégalité entre les sexes pour ce qui est de l'accès à un certain nombre de biens économiques et sociaux et de leur contrôle persiste et explique, dans une large mesure, la pauvreté. Elle a des incidences directes et indirectes sur la croissance et le développement économique et elle nuit à l'efficacité de la lutte contre la pauvreté.
- Les pauvres en général et les femmes pauvres en particulier n'ont pratiquement pas leur mot à dire dans la prise de décision et leurs besoins et problèmes, qui sont différents, ne sont pas pris en compte lors de l'élaboration des politiques et de la définition des priorités. En d'autres termes, il faut prendre

des mesures énergiques pour assurer une large participation au processus CSLP ainsi qu'à la formulation de politiques et de programmes inclusifs. C'est pourquoi il convient de faire participer les femmes à la formulation des cadres stratégiques et de fixer l'ordre de priorité des mesures à prendre et des interventions à effectuer en tenant compte des questions de genre.

### 3.2 Approche et stratégies du Centre africain pour la femme (CAF) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en vue d'intégrer l'approche genre dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (2001-2003)

L'approche adoptée par le CAF pour intégrer les questions de genre dans les CSLP se fonde sur les conclusions de l'analyse des sexes susmentionnée. Les pouvoirs publics peuvent arrêter des politiques qui permettent d'alléger la lourde charge que les travaux domestiques imposent aux femmes. Par exemple, pour réduire la pauvreté, il faut accroître la productivité de l'économie domestique et diminuer le temps consacré aux travaux domestiques. Parmi les contraintes qui limitent les possibilités économiques des femmes, le Centre examinera le problème du manque de temps au cours de la période 2001-2003 et s'intéressera aux acteurs intervenant dans des secteurs clés, notamment l'agriculture, l'énergie, l'environnement, les ressources naturelles, le transport, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Dans ses activités de sensibilisation et d'analyse des politiques, lors de la convocation des parties intéressées et de recherche de consensus, et pour son travail de coopération technique et de renforcement des capacités, la CEA, par le biais du CAF, prendra en considération les préoccupations des femmes dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté dans les pays membres, en se fondant sur les principes suivants :

- S'en tenir au mandat qui lui a été dévolu en matière de genre et, en conséquence, ne pas chercher à examiner toutes les recommandations du Programme d'action de Beijing;
- Remédier au manque de temps, en mettant l'accent sur les mesures permettant de gagner du temps ou d'améliorer la productivité: amélioration de l'accès au bois de feu et à l'eau et de leur transport, promotion des moyens intermédiaires de transport, des techniques qui font gagner du temps et une répartition équitable des travaux domestiques entre les hommes et les femmes;
- Recourir aux analyses pour promouvoir ces politiques, en s'inspirant des récents travaux d'autres institutions telles que la Banque mondiale et le Secrétariat du Commonwealth, élaborer à partir de ces travaux une approche pour l'Afrique.

C'est compte tenu de ces principes que la CEA a examiné le chapitre consacré au genre d'un document de référence de la Banque mondiale sur les CSLP (PRSP Sourcebook, 2001) pour prendre en considération les besoins des femmes dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et estimé, après un examen approfondi des politiques, qu'on avait omis un élément important, à savoir « comment » les politiques proposées permettaient d'obtenir les résultats attendus. Pour prendre effectivement en considération les femmes dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, la CEA propose d'adopter des stratégies qui prévoient des points d'entrée (principaux acteurs) et des stratégies essentielles permettant d'obtenir les résultats attendus. Il s'agit des stratégies suivantes :

#### o Cibler des acteurs

- La CEA ciblera les experts et décideurs des ministères de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'environnement, des finances, de la planification économique, de l'énergie, de l'industrie et des transports. Ces ministères étant essentiels à la mise en œuvre des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, la CEA sensibilisera leurs experts à la question de la charge que les travaux domestiques imposent aux femmes.
- La CEA ciblera également les réunions de groupes d'experts et conférences des ministères cibles sur la pauvreté (conférences ministérielles) en plaidant auprès des services responsables des questions



relatives aux femmes (ministères de la condition de la femme, par exemple) et des centres de développement sous-régional pour l'inscription des questions de genre à l'ordre du jour de ces réunions.

- La Commission cherchera également à inciter certains pays des sous-régions à intégrer les questions de genre dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté en sensibilisant ou en dispensant une formation à quelques groupes de parties prenantes qui peuvent influencer sur la planification et la mise en œuvre des cadres stratégiques dans leur pays. Il s'agira notamment de donner suite aux activités que le CAF a menées précédemment en Afrique de l'Ouest (atelier du Niger en vue de la sensibilisation des membres du gouvernement et des parlementaires aux questions relatives aux femmes) et en Afrique australe (atelier sur la formulation d'indicateurs en vue d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes sur le plan économique).
- o Principales stratégies pour atteindre les résultats attendus dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.
  - En s'inspirant de l'étude de la Banque mondiale intitulée *Gender, Growth and Poverty Reduction (Matrix of Key Policy Actions, Technical Paper No 428, 1999)*, la CEA publiera des documents d'information sur le thème suivant : « Investir dans l'économie domestique pour améliorer la productivité de la main-d'œuvre et la croissance économique ». Dans ces documents, l'accent sera mis sur des questions spécifiques telles que la transformation des aliments, l'approvisionnement en eau, les services de transports intermédiaires, etc. La CEA élaborera ces documents en collaboration avec les centres de développement sous-régional.
  - Le Groupe spécial d'experts et les comités intergouvernementaux d'experts détermineront ensuite si les documents sont acceptables et c'est en se fondant sur ces derniers que la CEA élaborera des documents d'information qui seront présentés lors des conférences sectorielles des ministres :
  - Formation de hauts responsables des pays membres à l'économie domestique et sensibilisation de ces responsables aux incidences de celle-ci sur la pauvreté.
- o Résultats attendus
  - Les principaux enseignements des réformes institutionnelles et opérationnelles des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté auront été rassemblés, analysés et compris et des conclusions en auront été tirées pour améliorer la conception des programmes de réforme en vue d'accroître la productivité des ménages;
  - Les contraintes et possibilités liées à l'élaboration des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté auront été identifiées, des priorités auront été établies et des modèles appropriés de politique auront été élaborés pour les stratégies de mise en œuvre;
  - Les meilleures pratiques en ce qui concerne l'investissement dans l'économie domestique et l'amélioration de l'accès des femmes et hommes pauvres aux moyens de production auront été diffusées;
  - Des mesures propres à améliorer la productivité (accroître le crédit, le montant des dépenses que l'Etat consacre aux services d'aide, à l'éducation des femmes, à l'infrastructure physique, etc.) auront été identifiées et leur intégration dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté aura été préconisée.



- Impact attendu
    - Amélioration de la situation sociale et du capital humain des pauvres, en particulier, des femmes, aux niveaux des ménages, des entreprises et des communautés;
    - Allègement de la charge disproportionnée que les travaux ménagers et le transport imposent aux femmes et amélioration de la productivité de l'économie domestique;
    - Egalité des chances en matière d'emploi et accroissement du revenu en favorisant l'accès aux actifs humains économiques et sociaux et le contrôle de ces derniers;
    - Accroissement du revenu, de l'épargne et de la consommation des ménages, amélioration de l'éducation, réduction de la fracture sociale et renforcement de la sécurité pour les femmes.
  - Indicateurs (critères qui permettront d'affirmer que la CEA a atteint les résultats attendus)
    - D'ici à 2004, les conclusions relatives aux questions de genre des rapports et des recommandations des réunions des groupes d'experts et des principales conférences de la CEA ainsi que des ministères cibles doivent être systématiquement incorporées aux stades de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté de quelques pays membres de la CEA.
  - Hypothèses importantes (étapes nécessaires pour atteindre les objectifs de la CEA)
    - Les secteurs et les pays cibles sont en mesure de publier et de communiquer les recommandations en vue de la réforme des politiques et des institutions;
    - L'analyse sur la base de laquelle les questions de genre seront intégrées dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté est acceptée par les acteurs cibles;
    - Les acteurs cibles pourront donner une traduction concrète aux mesures prises en faveur des femmes dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté.
- 3.3 Exemples de bonnes pratiques illustrent les avantages qu'il y a à investir dans l'économie domestique

L'inégalité des sexes a des incidences négatives sur l'action globale de l'Etat, et elle coûte cher à l'ensemble de la société. Par contre, si un pays investit davantage dans l'économie domestique, il s'ensuivra à la fois une augmentation de la production, une meilleure efficacité économique, un perfectionnement des ressources humaines et un mieux-être de la population. En ce sens, l'inégalité entre les sexes est une mauvaise chose. Si elle est désagrégée par sexe, une simple analyse économique, permet souvent de convaincre les pouvoirs publics qu'ils doivent supprimer les barrières institutionnelles qui entravent la productivité des femmes. Les exemples suivants, tirés d'études économiques récentes, montrent les avantages qu'il y a à investir dans l'économie des ménages :

- Il ressort de travaux de recherche sur la productivité agricole en Afrique qu'en réduisant les discriminations en matière d'emplois et de salaires, les rendements agricoles augmenteraient sensiblement. Par exemple, au Kenya, si les paysannes bénéficiaient des mêmes intrants agricoles et des mêmes services de vulgarisation qu'aux agriculteurs, leurs rendements augmenteraient de plus de 20 %.

- Des études sur l'inégalité entre les sexes sur le marché du travail montrent qu'en supprimant la discrimination à l'égard des femmes en ce qui concerne le travail et les salaires, on pourrait accroître non seulement les revenus des femmes, mais également le revenu national. Par exemple, on a estimé qu'en supprimant l'inégalité entre les sexes sur le marché du travail en Amérique latine, les salaires des femmes pourraient augmenter de 50 % et la promotion nationale de 5 %.
- Les contraintes qui pèsent sur l'emploi du temps des femmes entravent beaucoup la croissance et le développement. Par exemple, il ressort d'une étude effectuée en Tanzanie dans une communauté de petits planteurs de café et de banane, que si ces contraintes étaient levées, les revenus monétaires des ménages augmenteraient de 10%, la productivité de la main-d'œuvre de 15 % et le rendement du capital de 44 %.
- Objectif de développement à part entière, la réduction de l'inégalité entre les sexes favorise la croissance, l'efficacité et le bien-être. Par exemple, en Ouganda, le taux de remboursement des microcrédits accordés aux femmes dans le cadre du Programme national de lutte contre la pauvreté a dépassé 90 %, ce qui indique clairement que les mesures visant à accroître la productivité des femmes comme des hommes permettent de réduire la pauvreté.
- La mise en place d'infrastructures en vue d'améliorer l'accès à l'eau potable a de multiples effets, notamment la création de possibilités d'emploi pour les hommes et les femmes. Par exemple, en Afrique du Sud, l'approvisionnement en eau est un des grands projets du Président. Ce projet a permis d'assurer les services essentiels d'approvisionnement en eau et d'assainissement à environ 1,2 million de personnes entre 1994 et 1997. Sur les 195 878 emplois créés par les projets, 13 % sont occupés par des femmes et 6% par des jeunes.
- L'égalité entre les sexes en ce qui concerne le transport a des avantages économiques : allègement de l'énorme fardeau de transport qui pèse sur les femmes, égalité des chances en matière d'emploi ainsi que répartition équitable des coûts et avantages liés aux activités de transport. En milieu rural africain, les femmes assurent, à pied, l'essentiel du transport, et elles constituent une main-d'œuvre importante pour la production agricole. Il ressort d'études effectuées au Ghana que les femmes contribuent 60 à 70% du temps de transport nécessaire à la campagne agricole, à la récolte et à la commercialisation. C'est pourquoi on améliorerait leur productivité en assurant des services de transport intermédiaires.
- Les technologies qui facilitent la transformation des aliments permettraient dans l'immédiat d'accroître la productivité et de lever les contraintes de temps que connaissent les femmes. En outre, elles pourraient avoir un effet multiplicateur sur l'emploi féminin, dans la mesure où elles permettraient de créer des emplois féminins dans le secteur de la transformation des aliments. Les techniques qui facilitent les tâches ménagères, et notamment la transformation des aliments, permettraient aux femmes qui mènent des activités génératrices de revenus d'épargner à leurs filles de pénibles corvées ménagères.